Nations Unies S/PRST/2004/11



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 avril 2004
Français
Original: anglais

Projet de déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4953e séance du Conseil de sécurité, le 27 avril 2004, dans le cadre de l'examen par le Conseil du point intitulé « La situation entre l'Iraq et le Koweït », le Président a fait la déclaration suivante au nom des membres du Conseil :

« Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction l'exposé détaillé du Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi.

Rappelant la déclaration que son président a faite le 24 mars 2004 (S/PRST/2004/6), il considère que les efforts du Conseiller spécial et de son équipe, ainsi que ceux de l'équipe d'assistance électorale des Nations Unies, sont particulièrement importants et urgents.

Il soutient fermement les efforts dévoués du Conseiller spécial et accueille avec satisfaction les idées qu'il a avancées à titre provisoire en vue de la formation d'un gouvernement intérimaire iraquien auquel sera transférée la souveraineté du pays le 30 juin 2004.

Il encourage le Secrétaire général et son Conseiller spécial à poursuivre avec diligence les efforts qu'ils ont entrepris, se félicite que le Conseiller spécial compte retourner en Iraq sous peu et attend avec intérêt le nouvel exposé qu'il lui fera à son retour.

Il demande à toutes les parties iraquiennes de coopérer pleinement avec le Conseiller spécial et engage les voisins de l'Iraq et la communauté internationale dans son ensemble à apporter tout l'appui possible à ces efforts. »

04-32697 (F) 270404 270404